

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****Rapport du commissaire aux comptes
sur les états financiers intermédiaires
arrêtés au 31 mars 2012**

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2012, comprenant le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 3.356.138 dinars pour un capital social de 2.951.000 dinars et une valeur liquidative de 113,728 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 mars 2012 conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 26 avril 2012

Cabinet Ali LAHMAR, membre de
Kreston International.

Ali LAHMAR

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Arrêté au 31/03/2012

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,696,023.511</u>	<u>2,859,480.027</u>	<u>2,803,818.924</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,608,256.864	1,632,392.115	1,657,053.655
Emprunts obligataires		1,032,152.388	1,065,140.112	1,038,938.585
Autres valeurs		55,614.259	161,947.800	107,826.684
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>693,928.395</u>	<u>842,736.086</u>	<u>717,364.072</u>
Placements monétaires	AC 2	337,241.111	484,391.767	344,905.329
Disponibilités		356,687.284	358,344.319	372,458.743
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Autres actifs		0.000	0.000	0.000
TOTAL ACTIF		<u>3,389,951.906</u>	<u>3,702,216.113</u>	<u>3,521,182.996</u>
<u>PASSIF</u>		<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	10,665.683	17,584.529	11,119.568
Créditeurs divers	PA 2	23,147.769	20,117.078	17,906.644
TOTAL PASSIF		<u>33,813.452</u>	<u>37,701.607</u>	<u>29,026.212</u>
Capital	CP 1	<u>3,314,813.457</u>	<u>3,596,159.228</u>	<u>3,447,816.978</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,951,000.000</u>	<u>3,396,700.000</u>	<u>3,113,600.000</u>
Capital en début de période		3,113,600.000	3,631,400.000	3,631,400.000
Emission en nominal		0.000	360,300.000	375,300.000
Rachat en nominal		-162,600.000	-595,000.000	-893,100.000
Sommes non distribuables		<u>363,813.457</u>	<u>199,459.228</u>	<u>334,216.978</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		334,216.978	449,849.719	449,849.719
Sommes non distribuables exercice en cours		29,596.479	-250,390.491	-115,632.741
Sommes distribuables		<u>41,324.997</u>	<u>68,355.278</u>	<u>44,339.806</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		42,024.270	67,666.672	4.046
Sommes distribuables de l'exercice en cours		-699.273	688.606	44,335.760
ACTIF NET		<u>3,356,138.454</u>	<u>3,664,514.506</u>	<u>3,492,156.784</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,389,951.906</u>	<u>3,702,216.113</u>	<u>3,521,182.996</u>

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**
Arrêté au 31/03/2012

**Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

	Notes	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/11 au 31/12/11
Revenus du portefeuille titres	PR1			
a- Dividendes	PR 1- a	0.000	0.000	49,106.120
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1- b	13,373.803	13,660.741	55,126.990
c- Revenus des placements monétaires	PR 2- c	2,998.832	4,449.045	13,695.485
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		16,372.635	18,109.786	117,928.595
- Charges de gestion des placements	CH 1	-10,665.683	-11,086.919	-44,260.517
- Revenus Nets des placements		5,706.952	7,022.867	73,668.078
- Autres produits		0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-6,428.596	-6,338.289	-26,560.832
RESULTAT D'EXPLOITATION		-721.644	684.578	47,107.246
Régularisation du résultat d'exploitation		22.371	4.028	-2,771.486
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-699.273	688.606	44,335.760
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-22.371	-4.028	2,771.486
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-92,343.638	-226,995.455	-263,641.973
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		142,236.796	395.330	196,446.407
Frais de négociation		-1,822.372	-354.064	-3,510.282
Résultat non distribuable		48,070.786	-226,954.189	-70,705.848
RESULTAT NET DE LA PERIODE		47,349.142	-226,269.611	-23,598.602

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**Etat de variation de l'actif net****Arrêté au 31/03/2012****(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/11 au 31/12/11
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>47,349.142</u>	<u>-226,269.611</u>	<u>-23,598.602</u>
a- Résultat d'exploitation	-721.644	684.578	47,107.246
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-92,343.638	-226,995.455	-263,641.973
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	142,236.796	395.330	196,446.407
d- Frais de négociation de titres	-1,822.372	-354.064	-3,510.282
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>-66,757.896</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-183,367.472</u>	<u>-262,807.802</u>	<u>-571,078.637</u>
a- Souscriptions	0.000	392,498.256	408,422.256
Capital	0.000	360,300.000	375,300.000
Régularisation des sommes non distribuables	0.000	24,984.807	25,709.681
Régularisation des sommes distribuables	0.000	7,213.449	7,412.575
b- Rachat	-183,367.472	-655,306.058	-979,500.893
Capital	-162,600.000	-595,000.000	-893,100.000
Régularisation des sommes non distribuables	-18,474.307	-48,421.109	-70,636.574
Régularisation des sommes distribuables	-2,293.165	-11,884.949	-15,764.319
VARIATION DE L'ACTIF NET	-136,018.330	-489,077.413	-661,435.135
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de période	3,492,156.784	4,153,591.919	4,153,591.919
b- en fin de période	3,356,138.454	3,664,514.506	3,492,156.784
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- en début de période	31,136	36,314	36,314
b- en fin de période	29,510	33,967	31,136
VALEUR LIQUIDATIVE	113.728	107.884	112.158
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5.61%	-23.03%	-0.20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31/03/2012**I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31-03-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Mars ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers intermédiaires de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES****Arrêté au 31/03/2012****(Exprimé en Dinar Tunisien)****AC 1 : Note sur le portefeuille titres**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% l'Actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>1,101,503.856</u>	<u>1,608,256.864</u>	<u>47.44%</u>
ADWYA	5,324	12,342.004	40,824.432	1.20%
ARTES	4,000	36,797.600	41,228.000	1.22%
ATB	10,938	42,416.737	63,265.392	1.87%
ATL	20,000	48,538.114	99,980.000	2.95%
ATTIJARI BANK	10,000	178,222.800	167,230.000	4.93%
BIAT	2,200	99,933.258	156,981.000	4.63%
BT	18,000	85,396.270	199,314.000	5.88%
BTE (ADP)	3,000	68,845.004	90,030.000	2.66%
ENNAKL	8,198	93,117.880	84,816.508	2.50%
MONOPRIX	5,500	54,283.802	192,797.000	5.69%
POULINA GP HOLD	847	4,664.350	6,620.152	0.20%
STAR	840	109,330.000	133,420.560	3.94%
TAIR	56,000	106,933.584	87,024.000	2.57%
TLS	4,943	52,837.640	131,602.432	3.88%
TPR	7,413	43,578.667	48,747.888	1.44%
UIB	3,500	64,266.146	64,375.500	1.90%
<u>Droits</u>		<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.00%</u>
<u>Titres OPCVM</u>		<u>54,934.441</u>	<u>55,614.259</u>	<u>1.64%</u>
ALYSSA	541	54,934.441	55,614.259	<u>1.64%</u>
<u>Obligations Privées</u>		<u>18,158.967</u>	<u>18,386.785</u>	<u>0.54%</u>
BHSUB07	300	18,158.967	18,386.785	0.54%
<u>Obligations BTA</u>		<u>989,693.000</u>	<u>1,013,765.603</u>	<u>29.91%</u>
<u>Ligne</u>				
BTA022015	250	251,550.000	253,544.521	7.48%
BTA022015	110	110,352.000	111,229.589	3.28%
BTA052022	50	48,860.000	51,340.219	1.51%
BTA072017	130	129,116.000	134,212.712	3.96%
BTA072017	200	198,240.000	206,081.096	6.08%
BTA102013	250	251,575.000	257,357.466	7.59%
TOTAL		2,164,290.264	2,696,023.511	79.53%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% l'Actif
<u>BTCT</u>					
BTCT 190213 52S	28/02/2012	350	336,261.477	337,241.111	9.95%
Sous Total =			336,261.477	337,241.111	9.95%
Compte courant bancaire				356,687.284	10.52%

PR 1 - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>13,373.803</u>	<u>13,660.741</u>
Revenu des obligations Etat	13,198.739	13,053.699
Revenu des obligations privées	175.064	607.042
TOTAL	13,373.803	13,660.741

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011
- Intérêts des bons de trésor	2,998.832	4,449.045
-		
Total placements monétaires	2,998.832	4,449.045

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>3,447,816.978</u>	<u>3,447,816.978</u>
- <u>Souscriptions de la période</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
- <u>Rachats de la période</u>	<u>-162,600.000</u>	<u>-162,600.000</u>
- <u>Autres mouvements</u>	<u>29,596.479</u>	<u>70,921.476</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	48,070.786	48,070.786
- Régularisation sommes non distribuables	-18,474.307	-18,474.307
- Sommes distribuables de la période		41,324.997
Montant fin de période au 31/03/2010	3,314,813.457	3,356,138.454

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	3,113,600.000
* Nombre de titres en circulation	31,136
* Nombre d'actionnaires	132
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	0.000
* Nombre de titres émis	0
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	162,600.000
* Nombre de titres rachetés	1,626
<u>Capital au 31/03/2012</u>	
* Volume	2,951,000.000
* Nombre de titres en circulation	29,510
* Nombre d'actionnaires	124

Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelle	31/03/2012
<u>AC 3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0.000</u>
	Dividende à recevoir	0.000
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
	RàS sur BTA	0.000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>10,665.683</u>
	Frais du Gestionnaire	3,841.054
	Frais du Dépositaire	682.470
	Frais du Distributeur	6,142.159
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>23,147.769</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	287.373
	Charges à payer sur exercice antérieur	17,594.543
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	5,265.853
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2012</u>	<u>22,400.000</u>
	Jetons de présence	12,000.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
	Frais Assemblée	2,139.364
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	619.452
	Frais Bancaires	80.240
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	187.344

Notes sur les charges de gestion

	Libelle	31/03/2012
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>10,665.683</u>
	Rémunération du Gestionnaire	3,841.054
	Rémunération du Dépositaire	682.470
	Rémunération du Distributeur	6,142.159
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>6,428.596</u>
	Redevance CMF	853.570
	Services bancaires et assimilés	0.000
	Charges diverses	5.627
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
	Abonnement des charges budgétisées	5,569.399